Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 29426

Intitulé

Responsable management durable qualité sécurité environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Allier - Institut européen de la qualité totale (IEQT)	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

200r Contrôle qualité de produits et procédés industriels, 343r Mesure de la pollution atmosphérique, contrôle de la qualité de l'eau, mesure de la radio-activité

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable management durable Qualité Sécurité Environnement, véritable garant de l'environnement de travail des salariés, a pour mission principale de définir, piloter et mettre en œuvre la démarche d'intégration des systèmes de Management Qualité Sécurité Environnement. Dans cette optique, son approche doit être orientée vers le développement durable et garantir la conformité aux exigences réglementaires en vigueur imposées par le législateur.

Capacités attestées :

- Bloc 1 : Participer à la mise en place de la stratégie QSE d'une entreprise
- -Décliner la stratégie QHSE en plans d'actions et dispositifs de suivi opérationnels
 - Bloc 2 : Gérer l'ensemble des ressources QSE relatives à son champ d'action
- Animer et piloter des équipes dans le cadre de fonctions hiérarchiques ou transversales.
- Former et/ou sensibiliser le personnel aux démarches et outils QHSE
- Participer aux opérations d'achats relevant de son périmètre d'activité
- Suivre le budget dédié à son périmètre d'intervention et s'assurer de son respect
 - Bloc 3 : Concevoir un système de management QHSE dans sa globalité
- Concevoir un système de management QHSE et des outils de mise en œuvre et de suivi dédiés.
- Construire un système documentaire pour décrire un système de management QHSE en respectant les règles de diffusion et de sécurité. Bloc 4 : Piloter le système de management QHSE d'une entreprise
- Déployer tout ou partie du système de management QHSE d'une façon opérationnelle et en assurer le pilotage et le suivi
- Identifier, analyser et solutionner les dysfonctionnements et risques liés à l'activité de l'entreprise.
- Mettre en place et assurer le suivi d'un système de management de l'environnement et de l'énergie le cas échéant
- Choisir la méthode appropriée pour analyser les causes d'un problème, incident ou accident identifié et apporter une ou des solutions
- Déployer l'amélioration continue d'une façon opérationnelle et en assurer le suivi, la traçabilité par l'utilisation d'outils dédiés.
- Auditer les systèmes de management QHSE internes et externes d'une organisation
 - Bloc 5 : Manager l'ensemble des opérations inhérentes à un projet QHSE $\,$
- Définir et piloter un projet QHSE avec des équipes externes et internes
- Capitaliser les retours d'expérience en vue d'améliorer sans cesse les pratiques et d'innover
 - Bloc 6: Contribuer à la communication et aux relations internes/externes QHSE
- Décliner la communication interne et externe QHSE en actions et outils spécifiques.
- Animer et assurer le suivi des réunions de pilotage opérationnel dans le cadre des relations transversales ou collaboratives.
 - Bloc 7 : Appliquer les textes législatifs et règlementaires en matière d'hygiène, sécurité, sureté et environnement
- Identifier les textes règlementaires applicables à l'entreprise en matière de santé et sécurité au travail, de les analyser et de les appliquer.
- identifier la situation de l'entreprise vis à vis de la règlementation ICPE, l'analyser et proposer un plan d'action de mise en conformité.
- Identifier les textes règlementaires applicables à l'entreprise en matière d'environnement, de les analyser et de les appliquer.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Responsable management durable Qualité Sécurité Environnement peut se retrouver à exercer en tant que salarié au sein de structures privées (grandes entreprises, cabinets de conseil, ...) ou publiques (associations, collectivités locales, ...) ou en libéral. La fonction QHSE se retrouve dans tous les secteurs d'activité que ce soit dans l'industrie (agro-alimentaire, automobile, chimie, électronique, métallurgie, nucléaire, pétrochimie, plasturgie, textile, ...), les bâtiments et travaux publics (BTP), le commerce, la santé, les services, ... au sein de structures de toutes tailles (petites et moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, grandes entreprises).

- Responsable management durable Qualité Sécurité Environnement
- Responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)
- Responsable Qualité Sécurité Environnement (QSE)
- Responsable Hygiène Sécurité Environnement (HSE)
- Responsable Qualité Sécurité Développement durable

- Responsable Qualité et/ou Environnement et/ou Sécurité et/ou Hygiène
- Responsable Sécurité de fonctionnement
- Responsable prévention
- Responsable qualité prévention
- Responsable qualité et veille
- Responsable qualité et organisation
- Chargé d'affaires ou de projets Qualité et/ou Environnement et/ou Sécurité
- Coordonnateur/Coordonnatrice de sécurité et de protection de la santé
- Consultant/formateur Qualité et/ou Environnement et/ou Sécurité et/ou Hygiène

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

 $\underline{\text{H1302}}: \text{Management et ing\'enierie Hygi\`ene S\'ecurit\'e Environnement -HSE- industriels}$

<u>H1206</u>: Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Etude-Projet

Etude de cas

Jeux de rôles

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de	Descriptif:
la fiche n° 29426 - Piloter le système de management QHSE d'une entreprise	 Déployer tout ou partie du système de management QHSE d'une façon opérationnelle et en assurer le pilotage et le suivi Identifier, analyser et solutionner les dysfonctionnements et risques liés à l'activité de l'entreprise. Mettre en place et assurer le suivi d'un système de management de l'environnement et de l'énergie le cas échéant Choisir la méthode appropriée pour analyser les causes d'un problème, incident ou accident identifié et apporter une ou des solutions Déployer l'amélioration continue d'une façon opérationnelle et en assurer le suivi, la traçabilité par l'utilisation d'outils dédiés. Auditer les systèmes de management QHSE internes et externes d'une organisation Modalités d'évaluation :
	Etude projet, étude de cas, jeux de rôles
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29426 - Manager l'ensemble des opérations inhérentes à un projet QHSE	Descriptif: - Définir et piloter un projet QHSE avec des équipes externes et internes - Capitaliser les retours d'expérience en vue d'améliorer sans cesse les pratiques et d'innover Modalités d'évaluation: Etude projet
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29426 - Contribuer à la communication et aux relations internes/externes QHSE	Descriptif: - Décliner la communication interne et externe QHSE en actions et outils spécifiques. - Animer et assurer le suivi des réunions de pilotage opérationnel dans le cadre des relations transversales ou collaboratives. Modalités d'évaluation: Etude projet

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
les textes législatifs et règlementaires en matière	Descriptif: - Identifier les textes règlementaires applicables à l'entreprise en matière de santé et sécurité au travail, de les analyser et de les appliquer. - identifier la situation de l'entreprise vis à vis de la règlementation ICPE, l'analyser et proposer un plan d'action de mise en conformité. - Identifier les textes règlementaires applicables à l'entreprise en matière d'environnement, de les analyser et de les appliquer. Modalités d'évaluation: Etude de cas
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 29426 - Participer à la mise en place de la stratégie QSE d'une entreprise	Descriptif: -Décliner la stratégie QHSE en plans d'actions et dispositifs de suivi opérationnels Modalités d'évaluation: Etude projet
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 29426 - Gérer l'ensemble des ressources QSE relatives à son champ d'action	Descriptif: - Animer et piloter des équipes dans le cadre de fonctions hiérarchiques ou transversales. - Former et/ou sensibiliser le personnel aux démarches et outils QHSE - Participer aux opérations d'achats relevant de son périmètre d'activité - Suivre le budget dédié à son périmètre d'intervention et s'assurer de son respect Modalités d'évaluation: Etude projet
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 29426 - Concevoir un système de management QHSE dans sa globalité	Descriptif: - Concevoir un système de management QHSE et des outils de mise en œuvre et de suivi dédiés Construire un système documentaire pour décrire un système de management QHSE en respectant les règles de diffusion et de sécurité. Modalités d'évaluation: Etude de cas

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINO	N COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	5 personnes : - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury - le directeur de l'établissement
En contrat d'apprentissage	X	5 personnes : - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury - le directeur de l'établissement
Après un parcours de formation continue	X	5 personnes : - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury - le directeur de l'établissement
En contrat de professionnalisation	X	5 personnes : - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury - le directeur de l'établissement

Par candidature individuelle	X	5 personnes : - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury - le directeur de l'établissement
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	5 personnes : - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury - le directeur de l'établissement

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

ccessible en Nouvelle Caledonie	X
ccessible en Polynésie Française	Х

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

Arrêté du 26 novembre 2002 portant homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique. l'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1995 et jusqu'au 18 janvier 2005.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable management durable qualité sécurité environnement" avec effet au 07 août 2017, jusqu'au 21 décembre 2022.

Arrêté du 2 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 7 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé " Responsable management durable qualité sécurité environnement" avec effet au 1er septembre 2011 jusqu'au 07 août 2017.

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Décret n°2004-171 du 19/02/2004 modifiant le décret n°2002-616 du 26/04/2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles : la validité des titres est prorogée jusqu'au 31/12/2006.

Arrêté du 26 novembre 2002 publié au Journal Officiel du 15 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1995 et jusqu'au 18 janvier 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques:

120 certifiés par an

Autres sources d'information :

http://www.iegt.org

CCI Allier

Réseau IEOT

Lieu(x) de certification :

Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Allier - Institut européen de la qualité totale (IEQT) : Auvergne Rhône-Alpes - Allier (03) [Vichy]

CCI Allier

5-15 rue Montaret

03200 VICHY

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CCI Allier / IEQT de Vichy

Campus de Vichy: 5/15 rue Montaret - 03200 Vichy CCI Rochefort-Saintonge / IEQT Poitou-Charentes

Campus de Rochefort : La Corderie Royale - 17300 Rochefort sur Mer

Campus de Poitiers: 120 rue du Porteau - 86012 Poitiers

CCI de l'Aveyron / IEQT de Rodez

Campus de Rodez : Avenue de Bruxelles - 12000 Rodez

• CCI de Meurthe-et-Moselle / IEQT de Lunéville

Campus de Lunéville : 6 rue du Colonel Clarenthal - 54300 Lunéville

CCI des Côtes d'Armor / IEQT de Saint-Brieuc

Campus de Saint-Brieuc : 16 rue de Guernesey - 22000 Saint-Brieuc

IP.SEQ / IEQT de Marseille

Campus de Marseille : 5A rue du Chalet - 13000 Marseille

Campus de Toulon : 55 rue Ronsard - 83000 Toulon

Historique de la certification :

- Responsable qualité option sécurité environnement, option innovation intelligence économique de 1995 à 2006
- Responsable de la qualité, option sécurité environnement, option innovation intelligence économique de 2007 à 2012
- Responsable management durable qualité sécurité environnement de 2012 à 2017

Certification précédente : Responsable management durable qualité sécurité environnement